

able, possible ; il nous peinait de voir un confrère, qui doit avoir les mêmes principes religieux que nous, donner accès à une semblable production ; aussi attendions-nous avec hâte qu'elle vint à se terminer pour faire faire remarquer à notre confrère la différence des principes de cet écrit et de ceux de maints et maints articles que nous étions vraiment heureux et fiers de voir figurer dans la *Revue Canadienne* ; mais avant de le terminer, voilà qu'il en paraît un autre qui nous oblige à nous hâter, et à donner immédiatement les remarques que nous réservions pour un temps un peu plus éloigné.

L'article dont nous venons de parler, cet article n'est autre que le discours qu'a prononcé M. de Lamartine au grand banquet de Mâcon. Nous en avons dit un mot dans notre résumé des dernières nouvelles religieuses d'Europe, mais il nous paraît nécessaire d'entrer dans de plus grands détails pour faire bien comprendre, à nos lecteurs et à tous ceux qui désireroient le savoir, ce que la presse catholique en France comme ailleurs pense de ce discours. Sur ce point, il n'y a pas de différence entre les différents journaux ; tous son unanimes à censurer le discours du poète-tribun. Ecouteons un des premiers journaux religieux de la France, c'est l'*Année de la Religion* qui examine un seul membre de phrase de ce discours :

“ Nous avons entendu, dit-il, avec une surprise mêlée de tristesse ce cri d'un illustre poète devenu tribun du peuple : L'UNION SIMONIAQUE DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT. M. de Lamartine a dû suivre les séances et connaître tous les travaux de la chambre des députés : qu'y a-t-il donc vu de si favorable à l'influence ou aux intérêts de l'Église ? Sont-ce les misérables cent francs ajoutés au modique traitement de quelques vieux curés de campagne, et accordés comme une aumône à l'importunité des plaintes dont, à une autre époque, l'éloquence de M. de Lamartine, mieux inspirée, savait être à la tribune le digne interprète ? Dans quelles paroles du clergé a-t-il aperçu ces symptômes d'un servilisme sacrilège acheté par des faveurs ? Les réclamations de l'épiscopat n'ont-elles pas porté assez haut la noble indépendance de l'anguste ministère qu'il a accompli avec un courage et une sagesse qui ont mérité les éloges de Pie IX ? Tous les jours, les feuilles hostiles à l'Église accusent les évêques et tout le clergé d'une guerre incessante aux lois du pays, aux institutions du gouvernement de juillet, et voilà qu'au banquet de Mâcon, M. de Lamartine, pour donner plus de relief à ses attaques contre un système politique qui lui est odieux, ne craint pas de flétrir comme un marchand simoniaque ce que la divine sagesse de l'Église, ce que la haute expérience des nations et des siècles ont sanctifiée, la bonne harmonie entre le sacerdoce et l'empire. Nous en demandons pardon à l'illustre poète, mais l'autorité de Charlemagne, de saint Louis et de Napoléon, nous semble d'un poids plus considérable en cette question, que les systèmes socialistes improvisés par le chantre de *Solély* au milieu des éclats de la tempête et des applaudissements de ses bruyants convives.”

Ailleurs le même journal ajoute les quelques lignes qui suivent :

“ L'imagination de M. de Lamartine aime le bruit des antithèses et l'éclat des rapprochements les plus hardis.

“ La Révolution, a-t-il dit encore dans ce discours du banquet de Mâcon, la Révolution a eu sa folie qui ressemblera un jour à la folie de la croix !”

“ Le sacrilège porte avec lui son châtiment. Depuis longtemps leur part est toute faite à ces deux folies rapprochées ici par un blasphème.

“ La folie de la Révolution dépoivillait, égorgait, massacrait : la folie de la croix se dépoivillait de tout et né versait que son propre sang.

“ L'une faisait d'atroces bourreaux de tous les misérables dont elle s'emparait ; l'autre n'a fait que des victimes volontaires, des héros et des sauveurs de l'humanité.

“ La folie de la Révolution sera maudite dans l'histoire comme une exécrable démence : la folie de la croix sera bénie dans tous les âges comme la sagesse de Dieu même, comme le salut des peuples.”

Si nous nous bornions à ces deux citations nous ne donnerions encore qu'une faibl'e idée du discours de M. de Lamartine ; mais nous ne voulons pas nous en tenir là ; nous allons avoir recours à un autre journal français ; c'est l'*Univers* qui va nous dire ce que nous devons penser de cette improvisation du grand poète ; écoutons-le :

“ Le discours, dit-il, que M. de Lamartine a prononcé à la fin du banquet, discours énorme, plein de images et d'éclairs, comme le temps qui a troublé le festin, c'est un exposé de ses doctrines sur la révol. franç. L'élo-

quence n'y manque pas, ni les contradictions, ni même le ridicule. On y voit fréquemment des accès de modestie oratoire que les Mâconnais, exaltés, ont relevés de la belle manière, criant à l'orateur qu'il se faisait tort et qu'il se persuadait bien d'être le plus grand esprit du monde. Il s'est fait reprendre sur ce point si souvent, qu'on peut conjecturer que ces bons Mâconnais ne le désoligent guère de le proclamer prophète en son propre pays. “ Messieurs, leur dit-il, le spectacle dont nous sommes, vous et moi, en ce moment l'objet, les acteurs ou les témoins, ne s'est, je crois, présenté qu'une seule fois dans les annales du monde littéraire. C'était dans cette Grèce antique, berceau de la poésie, de l'histoire, des arts, de la gloire, de la liberté...” Et si leur conte l'aventure d'Hérodote, couronné dans les jeux olympiques, après avoir lu le premier livre de ses récits. L'exemple d'Hérodote n'est pas mal trouvé. Si M. de Lamartine n'a pas la brièveté de ce Grec, il se rapproche de lui par une même espèce d'exactitude et par le sentiment païen avec lequel il étudie et écrit l'histoire. L'un n'a pu deviner les lumières du christianisme, l'autre les a oubliées.

“ Ce sera une tâche laborieuse et qui durerait plus d'un jour de suivre M. de Lamartine dans le vol quelque peu incohérent de son improvisation. Cette improvisation a duré plus de deux heures ; elle traite du passé, du présent et de l'avenir, brouillant à plaisir les idées reçues, mêlant la vérité à l'erreur, les aspirations d'une âme loyale et d'une pensée vigoureuse aux préjugés, aux aveuglements de l'esprit de secte et, il faut le dire, aux lâchetés de l'esprit de parti. C'est un homme qui vole vers la lumière avec un bandeau sur les yeux, faisant mille écarts que l'on peut prendre pour le beau désordre de l'inspiration et du génie, mais qui peut-être ne proviennent que de sa cécité ou du besoin de ne pas perdre les applaudissements de ses Mâconnais. Nous retrouverons tout ce mélange prochainement, quand nous examinerons l'*Histoire des Girondins* ; et en l'analysant nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, car M. de Lamartine, malgré son admirable talent, n'échappe pas à la loi portée contre tout esprit qui tombe dans le faux et dans le chimérique : il se répète, il est monotone.”

“ C'est un triste spectacle, et qui en dit long sur l'état de notre société, que celui d'un homme de mérite, probe entre tous, qui vient nous proposer, pour souverain remède à des maux nés de l'égoïsme et de la corruption politique et privée, quoi ? un déisme vague, et le suffrage universel !

“ Encore si M. de Lamartine se contentait du déisme pour lui-même et pour ceux qui estiment que leur âme n'a point besoin d'autre guide ! mais il est facile de démêler, à travers sa phraséologie, qu'une religion défaite lui paraît un péril dans l'Etat. S'il ne dit pas qu'elle en devrait être bannie, ce serait une conclusion que ne manqueraient pas de tirer les aveuglements qu'il sera. Sa réserve à cet égard et les nuages dont il s'entoure témoignent assez qu'il ne serait pas d'humeur à se faire des difficultés pour si peu. Et comment, en effet, se poserait-il défenseur de la liberté d'une foi religieuse quelconque, lui qui n'en a aucune ? Plein de confiance en la vérité de sa religion, un eroyant sera aisément libéral pour les autres cultes ; il s'en remettra à la persuasion du soin de les réduire ; au contraire, l'esprit malheureux, qui flotte dans le vide et dans l'indifférence, ne peut considérer les dogmes arrêtés que comme autant d'erreurs funestes à l'individu, périlleuses à la société, et toutes ses méditations le conduisent à passer le niveau du despotisme sur ces dissidences, qui gâtent la symétrie de ses plans et surtout humilient son orgueil. M. de Lamartine dit *liberté des cultes*, comme nous ; mais, à la façon dont il le dit, nous sentons qu'il l'entend autrement que nous ; M. Thiers et l'Université ne s'en inquiéteraient pas. Il y a dans son discours un passage sur la Suisse où l'on reconnaît l'inspiration du vaillant Ochsenbein. Il appelle les idées du libéralisme bernois “ l'esprit de confédération plus forte et de nationalité mieux constituée, qui se révolte contre l'ancarchie des cantons.” Ainsi, ce chantre humanitaire, cet apôtre de la paix et de la liberté, quand son esprit flottant s'arrête aux choses réelles, il est montagnard et *corps-francs* !”

En voilà assez pour montrer à nos lecteurs que le discours de M. de Lamartine est un discours qui renferme bien des principes anti-chrétiens, bien des idées d'hommes irreligieux ; c'est un discours, en un mot, qu'une feuille catholique ne pouvait admettre sans commentaires, à bien plus forte raison, cette feuille catholique ne pouvait l'insérer dans ses colonnes, en disant en propres mots “ que c'est un discours aussi admirable dans le fond que dans la forme...” Pourtant la *Revue Canadienne* après avoir reproduit les “ Hasards de la St. Barthélémy ” et la biographie de M. de Talleyrand, a donné à ses lecteurs le discours du poète-tribun en en approuvant “ la forme et le fond...” C'est ici la remarque qui nous a le plus coûté à faire. Jusqu'ici, nous n'avions